

Info



Accueil Info Info Lorient Plœmeur. Avant dissolution, l'association Les Faits Mer lègue son patrimoine culturel et financier

Dimanche 12 mars 2023 20:51



Plœmeur. Avant dissolution, l'association Les Faits Mer lègue son patrimoine culturel et financier

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

✉ Votre e-mail

Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Ouest-France Multimédia pour recevoir les newsletters sélectionnées. **En savoir plus**

Exprimez-vous ! 73

Débat. **POUR** ou **CONTRE** l'adoption d'un congé menstruel ?

L'info en continu

De Saint-Lô (Manche) à Quimper...

12/03/23 - 22:14

Plœmeur. Avant dissolution,...

12/03/23 - 20:51

Finistère. Philippe Carrer,...

12/03/23 - 20:49

140 passagers bloqués 3 h dans...

12/03/23 - 20:30

Lanester. Deux chorégraphes ont...

12/03/23 - 19:55

Toute l'info en continu



De gauche à droite : Anne-Sophie Cambier – cofondatrice de l'Ilôt Kergaher, Christine Deville, Jacques Mignot et Mike Carpenter – membres du bureau associatif de l'association Les Faits Mer. © Ouest-France

Après quatre années d'existence et de partage pour assurer la protection et la sauvegarde du littoral, l'association Les Faits Mer s'arrête mais son patrimoine perdure. Samedi 11 mars 2023, les membres de Les Faits Mer ont légué le patrimoine culturel et financier de l'association à l'Ilôt Kergaher, un lieu tourné vers la nature et la nouvelle génération.

« **Connaître l'océan, c'est déjà le protéger** ». Tel est le leitmotiv de l'association de **Plœmeur (Morbihan)** Les Faits Mer, fondée en 2019, autour de Marcel Maringue, son proutident et expert du patrimoine maritime et subaquatique, aujourd'hui démissionnaire pour raisons personnelles.

L'association, qui réunit une centaine de sympathisants, « **a pour but de comprendre et de préserver les patrimoines, océanique et littoral, en lien avec les scientifiques, le grand public et les municipalités du littoral** », rappelle Mike Carpenter, géologue de formation et membre du bureau associatif.

En organisant des actions citoyennes liées à la mer dans le cadre des sciences participatives, l'association Les Faits Mer a démontré que tout le monde pouvait contribuer, à son échelle, aux avancées en matière de connaissances et de gestion raisonnée et durable de notre patrimoine naturel et culturel.

Un proutident irremplaçable

Seulement, voilà, depuis quelques mois, l'association n'a plus de proutident puisqu'il a démissionné. « **Marcel Maringue, animateur en chef, a le don de capter son auditoire et de transmettre sa passion et ses connaissances. Il ne nous semble pas possible de trouver un proutident qui pourrait le remplacer** », confient les membres du bureau. Ainsi, le 11 mars 2023, les adhérents de l'association se sont retrouvés pour la dissolution de Les Faits Mer.

Dissolution de l'association

« **Cette dissolution n'est pour autant pas la fin de l'enthousiasme,** » précise Christine Deville, secrétaire de l'association. « **Les Faits Mer s'arrête, mais tout son patrimoine culturel ne peut pas se perdre. Cela représente des centaines d'heures de recherches, d'actions des bénévoles et**

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **Pourquoi le FC Lorient est (de très loin) l'équipe la...**

N°2 **PORTRAIT. Qui est vraiment Bill Foley, le milliardaire...**

N°3 **Un dimanche sportif à Lorient : Run le matin et Merlus...**

N°4 **FC Lorient. Abergel, Kalulu, Faivre et Innocent absents...**

N°5 **Boxe. Énorme désillusion pour Tony Yoka, battu aux...**

Quiz et jeux

Don du patrimoine culturel et financier

Les membres du bureau associatif de Les Faits Mer ont choisi de léguer les patrimoines culturel et financier (1 790 €) de l'association à L'îlot Kergaher, « un écrin de biodiversité ouvert à toutes et à tous, à Guidel », dont les valeurs et actions sont similaires. « Nous recevons à L'îlot un public de tout âge et de tout horizon, mais nous avons systématiquement à cœur de partager nos valeurs autour de la biodiversité, de l'énergie et de l'alimentation », explique Anne-Sophie Cambier, cofondatrice de L'îlot Kergaher qui remercie chaleureusement l'association Les Faits Mer pour ce témoignage de confiance.


Les ressources de Les Faits Mer seront visibles depuis le site Internet de L'îlot Kergaher : www.ilot-kergaher.bzh.


Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :


[Guidel](#) [Lorient](#) [Ploemeur](#)

Donnez votre avis 



Abonnez-vous 1^{er} mois offert Acheter le journal du jour 

Les avis des internautes

* Votre commentaire... 

* Votre email

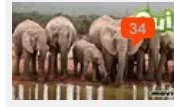
En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

[Envoyer](#)

*Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Ouest-France Multimédia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Ouest-France Multimédia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus***



Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



Quiz. 10 questions sur les éléphants



Quiz. L'amitié dans la littérature

[Tous les quiz](#)



[J'aime cette Page](#) 13 K J'aime

RUBRIQUES SITE MAVILLE

- Accueil
- Info
- Sport
- Restaurants
- Cinéma
- Sorties
- Jeux
- Shopping
- Météo
- Pratique
- Bons plans du jour

- Devenez annonceur
- Cookies
- Données personnelles
- Mentions légales
- Plan du site
- Contact
- Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

[Info](#) [Sport](#) [Restos](#) [Ciné](#) [Sorties](#) [Jeux](#) [Bons Plans](#) [Météo](#) [Pratique](#) 

Ouest-France Auto
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

Comparateur Assurances
Infocale
Bons plans Ouest-France
Commerces Ouest-France
Comparateur de produits
Codes promo

[Angers](#) [Brest](#) [Caen](#) [Clermont-Ferrand](#) [Le Mans](#) [Lille](#) [Marseille](#) [Montpellier](#) [Nantes](#) [Nice](#) [Nîmes](#) [Quimper](#) [Rennes](#) [Toulon](#) [Tours](#) [Vannes](#)
[Dinan](#) [Fougères](#) [Guingamp](#) [Lannion-Perros](#) [Ploermel](#) [Pontivy](#) [Redon](#) [Saint-Brieuc](#) [Saint-Malo](#) [Vitré](#)



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par



© Copyright maville.com | WEB66

